

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
et de la Communication
Département de la Culture



المملكة المغربية
وزارة الثقافة والاتصال
قطاع الثقافة

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵎⴰⵔ
ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵏⵜ
ⵏ ⵓⵏⵓⵏⵏⴰⵏ ⵏ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵏⵜ

Communiqué

Dépôt des dossiers d'appels à projets culturels dans la filière édition et livre pour l'année 2019

Dans le cadre de sa stratégie de soutien aux industries culturelles et à la création, et en phase avec sa politique visant le soutien de la filière de l'édition et du livre, notamment à travers la mise en place d'un mécanisme d'aide sous forme d'appels à projets au bénéfice des écrivains, des éditeurs, des librairies, des associations et établissements culturels, le Ministère de la Culture et de la Communication – Département Culture – annonce l'ouverture de la session annuelle de soutien aux projets culturels pour l'année 2019.

Ce dispositif est destiné à l'édition du livre, des revues culturelles, la participation aux Salons nationaux et internationaux, la participation des auteurs marocains aux résidences d'auteurs, la création et l'animation des librairies, outre la sensibilisation à la lecture publique ainsi que l'édition dédiée aux personnes à besoins spécifiques (les déficients visuels).

Le Ministère de la Culture et de la Communication – Département Culture – entend ainsi contribuer, à travers ce dispositif de soutien, à une plus grande professionnalisation de la filière du livre et de l'édition qui, incontestablement, dispose de nombreux atouts dont, tout particulièrement, une production riche et diversifiée, un lectorat potentiel, des maisons d'éditions et des bibliothèques variées qu'il

convient d'encourager et de soutenir afin d'assurer une production régulière et de qualité, de rehausser le niveau de créativité et son rayonnement, à même de garantir la proximité entre les écrivains et le public large, notamment à travers la sensibilisation aux vertus de la lecture.

Il convient de rappeler que le cahier des charges et le formulaire de demande de soutien sont à télécharger sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication sur le site : www.minculture.gov.ma. Le dossier de demande de soutien et le formulaire renseigné (outre les documents constitutifs du dossier) sont à déposer ou envoyer par courrier à l'adresse suivante : Direction du Livre, des Bibliothèques et des Archives, Ministère de la Culture, 17 rue Michlifen, Agdal, Rabat et ce, entre le 6 mars et le 5 avril 2019.